

Année universitaire : 2017/2018 2^{ième} année licence – Informatique module : Logique Mathématique

Examen de Rattrapage

Le: 12/04/2018 – Durée 1h 30mn

Exercice 1: (8 pts)

Soient les variables propositionnelles p, q, r et s désignant respectivement les phrases :

p: « je pars »; q: « tu restes »; r: « il n'y a personne » et s: « il y a des choses à faire ».

1) Formaliser dans le langage du calcul propositionnel les phrases suivantes :

A: « Si je pars et si tu ne restes pas alors il n'y a personne », (1 pt)

B: « Si je ne pars pas ou si tu restes alors il y a quelqu'un », (1 pt)

C: «S'il y a quelqu'un alors il y a des choses à faire », (1 pt)

D: « S'il n'y a rien à faire alors je pars et tu ne restes pas ». (1 pt)

- 2) A et B sont-elles équivalentes ? (2 pts)
- 3) Par la méthode de calcul algébrique, montrer que : B, C = D. (2 pts)

Exercice 2: (6 pts)

- 1) Élaborer une déduction pour montrer que la formule F1 suivante est un théorème : (2 pts) F1 $\equiv ((\neg A \rightarrow \neg A) \rightarrow A) \rightarrow ((A \rightarrow B) \rightarrow \neg (A \rightarrow \neg A))$.
- 2) Soit CPF' le calcul propositionnel formel obtenu à partir de CPF en remplaçant l'axiome Ax3 par

l'axiome : $(\neg B \rightarrow \neg A) \rightarrow ((\neg B \rightarrow A) \rightarrow B)$ (Ax3')

Élaborer une démonstration pour montrer que la formule F2 est un théorème dans CPF': (2 pts)

 $F2 \equiv \neg A \rightarrow (A \rightarrow B)$ (on pourra utiliser les règles de l'exercice 10 de la série 2 sans avoir à les redémontrer).

3) Soit CPF" l'extension de CPF obtenue en ajoutant la formule :

$$(\neg A \rightarrow B) \rightarrow (A \rightarrow \neg B)$$
 (Ax4)

comme quatrième axiome.

Montrer que CPF" est inconsistant. (2 pts)

Exercice 3: (4 pts)

Montrer, à l'aide de la résolution propositionnelle, que la formule $G = p \to (q \to s)$ est une conséquence logique de la formule $F = (\neg p \land (r \to s)) \lor ((q \to r) \land (\neg s \to \neg r))$.

Exercice 4: (2 pts)

Traduire la phrase suivante en formule du calcul des prédicats : « un entier x est premier si et seulement si il n'a de diviseurs que 1 et lui-même » (cas particulier : 0 et 1 ne sont pas premiers).

On pourra utiliser les prédicats : P(x) : x premier ; E(x) : x entier ; M(x,y) : x est multiple de y.

Bon courage!